



Santé Le climat de tension sociale ne retombe pas dans le pays et dans la région Nouvelle-Aquitaine. À quelques mois des JO de Paris 2024, ce sont les ambulanciers privés qui tirent la sonnette d'alarme.

À l'approche des Jeux olympiques, les ambulanciers privés sont inquiets

« **L**es JO 2024 approchent à grands pas et la ville de Poitiers va accueillir la flamme olympique... Les ambulanciers privés de la région Nouvelle-Aquitaine craignent le pire et il faut agir sans attendre ! » attaque la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA) en préambule dans un communiqué. Et de poursuivre. « Face à un événement d'envergure exceptionnel qui exige un degré de préparation sanitaire inédit, en plein cœur de l'été où notre système de santé est déjà sous tension, les sentinelles du soin craignent le pire. La crise est redoutée par tous les soignants et par les ambulanciers en particulier.

Dominique Hunault, dont le mandat de président vient d'être reconduit à la Chambre nationale des services d'ambulances a sollicité urgemment un rendez-vous auprès de la ministre Catherine Vautrin fraîchement nommée afin de l'alerter sur la nécessité d'agir vite pour anticiper l'organisation de la réponse des professionnels de santé aux prochains Jeux olympiques et paralympiques.

La CNSA lance un dernier S.O.S à l'exécutif pour être en mesure de tenir bon et d'être au rendez-vous au service de nos concitoyens !

Les JO vont mobiliser toutes les forces vives des soignants en entraînant une surcharge d'activité pour les ambulan-

ciers privés notamment hors des stades.

En région, le pire est attendu au cœur des déserts médicaux !

Les équipes ambulancières devront pallier le manque de personnel dû à la répartition des soignants sur le parcours de la flamme olympique et lors des compétitions.

Les ambulanciers se distinguent par leur capacité d'adaptation et de mobilisation. Ils sont rompus à l'exercice de la prise en charge des patients en toutes circonstances et ont toujours répondu présents pour sauver le système de soin.

Cependant, aujourd'hui, les 55.000 ambulancières et ambulanciers disent STOP !

Un signal fort demandé

Les ambulanciers demandent un signal fort du gouvernement et ont besoin d'aide pour tenir pendant les JO. La CNSA se revendique force de propositions et le succès est au rendez-vous. Pour preuve, la réforme de l'urgence pré-hospitalière (UPH) de 2022, conçue pour répondre aux besoins croissants de la population en intervention d'aide médicale d'urgence, garantit une cohérence renforcée du parcours de soins et assure une couverture 24h/24.

Mais cette réussite incontestée est particulièrement fragile sur le plan économique. Les entreprises demandent une revalorisation tarifaire de



La Chambre nationale des services d'ambulances fait part de ses préoccupations. Nicolas Beaumont / CNSA

l'UPH pour faire face à leurs contraintes en termes de coûts et d'organisation. Quant aux salariés, ils sont épuisés et découragés par le manque de reconnaissance de leur mission de service public.

Fin août 2023, face à la grogne, la rémunération des soignants a été majorée de 25 % pour tenir compte de la pénibilité liée au travail de nuit, les dimanches et jours fériés, les gardes et les astreintes. Les ambulanciers privés ont été les grands oubliés de ce coup de pouce ; ce qui nécessite de souligner que les interventions réalisées dans le cadre de l'UPH représentent 2,5 millions de missions en 2022 (source CNAM).

Pour sauver l'organisation sanitaire des JO, la CNSA propose des solutions. Pour garantir le bon déroulement des JO, la CNSA demande à l'exécutif de : mettre en place de manière uniforme sur tout le

territoire des coordonnateurs ambulanciers H24, placés sous la responsabilité de l'association départementale des transports sanitaires urgents (ATSU) afin d'être en mesure de se consacrer exclusivement aux missions prévues par la réforme.

Faciliter la circulation des véhicules sanitaires dans les couloirs de bus pour limiter le temps des déplacements des patients. Il est, en effet, urgent d'élargir aux véhicules de transport sanitaire l'autorisation octroyée aux taxis et aux pompiers afin de fluidifier la circulation des professionnels de santé qui garantissent l'accès aux soins.

Financer le service rendu et la contrainte en permettant aux ambulanciers de bénéficier du choc d'attractivité octroyé aux autres professionnels de santé qui travaillent H24 ».

Olivier JAUNAY